

EQUIPIER

FEUX DE FORETS

MISSION VULCAIN

Document encadrement

Pour l'utilisation de ce document, se référer obligatoirement au document "Equipier Stagiaire"

OCTOBRE 1998

PREFACE

Les emplois feux de forêts ont été définis dans le cadre des travaux Vulcain. Ces travaux correspondent à une démarche globale de la Direction de la Défense et de la Sécurité Civiles, relative aux incendies de forêts qui s'est concrétisée par :

- Le Guide de Stratégie Générale : ce document établissant l'état de la doctrine française de protection de la forêt contre l'incendie est paru en 1994.
- Le concept de retour d'expérience : il a été introduit dans les formations et nécessite de formaliser le recueil de données sur les feux.
- Le référentiel des Emplois et des Formations liés au domaine des feux de forêts a été validé en janvier 98.

L'emploi d'équipier feux de forêts s'inscrit dans le schéma national de formation de la Sécurité Civile, comme une activité complémentaire de l'emploi d'équipier. A ce titre, il s'appuie sur l'exercice préalable de l'emploi d'équipier défini dans le tronc commun. Ainsi la formation d'équipier feux de forêts suppose l'acquisition préalable de la formation d'équipier de tronc commun, notamment en ce qui concerne les parties G.O.C. (Gestion Opérationnelle et Commandement) et T.OP. (Techniques OPérationnelle) de niveau 1, qui permettent notamment de travailler au sein de l'équipe incendie. L'équipier feux de forêts, en tant que premier maillon de la chaîne des secours, est essentiellement chargé de mettre en œuvre les matériels feux de forêts. A ce titre, il sera amené à effectuer les tâches suivantes :

- Exécuter les ordres et rendre compte.
- Identifier les différents acteurs.
- Appliquer les consignes de sécurité individuelles et collectives.
- Dialoguer en utilisant le matériel de transmission.
- Mettre en œuvre le matériel de forestage.
- Mettre en œuvre les techniques d'établissement et d'extinction.
- Evoluer dans le milieu forestier local.
- Embarquer et débarquer d'un hélicoptère

La formation d'équipier feux de forêts, FdF 1, d'une durée de cinq jours, est conçue d'une manière pratique et dynamique, essentiellement axée sur l'acquisition des savoirs faire requis. En effet la bonne exécution des nombreuses tâches confiées à l'équipier conditionne le bon déroulement de la mission.

Enfin, certains équipiers peuvent assurer des missions de guet et de surveillance dissuasive. Pour les y préparer une formation complémentaire d'une journée est prévue dans les scénarios pédagogiques élaborés dans le cadre des travaux Vulcain.

SOMMAIRE

EQUIPIER.....	1
FEUX DE FORETS.....	1
PREFACE	2
SOMMAIRE.....	3
OBJECTIF PEDAGOGIQUE TERMINAL A.....	9
<i>Intégrer les ordres et les techniques de compte-rendu.....</i>	<i>9</i>
FICHE DE SEQUENCE 1.....	10
1. LES FONCTIONS OPÉRATIONNELLES ET ADMINISTRATIVES SUR UNE OPÉRATION FEUX DE FORÊTS	11
1.1. <i>Fonctions opérationnelles.....</i>	<i>11</i>
1.1.1. Equipier.....	11
1.1.2. Chef d'agrès.....	11
1.1.3. Chef de groupe.....	11
1.1.4. Chef de secteur.....	11
1.1.5. Chef de site.....	11
1.2. <i>Fonctions administratives.....</i>	<i>11</i>
1.2.1. Le Maire.....	11
1.2.2. Le Préfet.....	11
1.3. <i>Code general des collectivites territoriales.....</i>	<i>11</i>
1.4. <i>Place de l'équipier, rôle et importance des tâches qui lui sont confiées.....</i>	<i>11</i>
OBJECTIF INTERMÉDIAIRE A2.....	12
FICHE DE SEQUENCE 2.....	13
2. LE C.C.F.....	14
2.1. <i>Définition.....</i>	<i>14</i>
OBJECTIF INTERMÉDIAIRE A3.....	15
FICHE DE SEQUENCE 3.....	16
3. LE COMPTE-RENDU EN OPÉRATION.....	17
OBJECTIF INTERMÉDIAIRE B1	18
FICHE DE SEQUENCE 4.....	19
4. LES RISQUES FEUX DE FORÊTS	20
4.1. <i>Généralités.....</i>	<i>20</i>
4.2. <i>Risques lies aux phenomenes des feux de forets.....</i>	<i>20</i>
4.3. <i>Risques lies à l'emploi des matériels nécessaires à la lutte.....</i>	<i>20</i>
4.3.1. Matériels aériens.....	20
3.1.1. Hélicoptère.....	20
3.1.2. Bombardier d'eau.....	20
3.2. <i>Matériels terrestres.....</i>	<i>20</i>
3.1.1. Matériels roulants.....	20
3.1.2. Divers.....	20
4. LES CONSEQUENCES SUR LE SAPEUR-POMPIER.....	20
4.1. <i>Les accidents immédiats.....</i>	<i>20</i>
4.1.1. Les traumatismes.....	20
Les atteintes respiratoires.....	20
Les modifications de la température du corps.....	20
L'électrotraumatisme.....	20
Les accidents cardio-vasculaires.....	20
La crise d'épilepsie.....	20
4.1.2. Accidents tardifs ou secondaires.....	20
Les maladies infectieuses.....	20

Les séquelles de traumatismes et/ou brûlures.....	20
Les séquelles cardio-vasculaires.....	20
OBJECTIF INTERMÉDIAIRE B2	21
FICHE DE SEQUENCE 5.....	22
5. SÉCURITÉ INDIVIDUELLE.....	23
5.1. <i>Équipement individuel</i>	23
5.1.1. Protection de la tête.....	23
Le casque (F2).....	23
La casquette.....	23
5.1.2 Protection du visage.....	23
La cagoule.....	23
La cravate de feu.....	23
Lunettes de protection.....	23
5.1.3 Protection du tronc et des membres.....	23
5.1.4. Protection des mains.....	23
5.1.5. Protection des pieds.....	23
OBJECTIF INTERMÉDIAIRE B3	24
FICHE DE SEQUENCE 6.....	25
6. ENTRETIEN DE LA TENUE FEU DE FORÊT.....	26
6.1. <i>La veste d'intervention</i>	26
6.2. <i>Les bottes ou les rangers</i>	26
6.3. <i>Le casque</i>	26
OBJECTIF INTERMÉDIAIRE B4	27
FICHE DE SEQUENCE 7.....	28
7. ETAT SANITAIRE ANTÉRIEUR À L'OPÉRATION.....	29
7.1. <i>Vaccination</i>	29
7.2. <i>Etat de sante</i>	29
7.3. <i>Entraînement physique</i>	29
7.4. <i>Etat psychologique</i>	29
7.5. <i>Hygiène corporelle</i>	29
7.6. <i>Hygiène alimentaire</i>	29
7.7. <i>L'eau de boisson</i>	29
7.8. <i>La fatigue et le repos</i>	29
OBJECTIF PÉDAGOGIQUE TERMINAL C.....	30
<i>Appliquer les consignes de sécurité collectives</i>	30
<i>Intégrer le rôle de l'équipier dans l'application des consignes de sécurité collectives</i>	30
FICHE DE SÉQUENCE 8.....	31
OBJECTIF INTERMÉDIAIRE C1.....	32
8. SÉCURITÉ COLLECTIVE.....	33
8.1. <i>Prévention</i>	33
8.2. <i>Sécurité dans en opération</i>	33
8.2.1. Les zones défavorables.....	33
8.2.2. Les zones favorables.....	33
8.2.3. Et enfin en cas de danger inévitable.....	33
8.2.4. Et au pire, si vous êtes isolé.....	33
OBJECTIF INTERMÉDIAIRE C2.....	34
FICHE DE SÉQUENCE 9.....	35
OBJECTIF PÉDAGOGIQUE TERMINAL D.....	36
<i>Identifier les différents acteurs</i>	36
OBJECTIF INTERMÉDIAIRE D1.....	37
FICHE DE SÉQUENCE 10.....	38
OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES D2.....	39
FICHE DE SÉQUENCE 11.....	40

9. LES DIFFERENTS ACTEURS	41
1. L'Office National des Forêts (O.N.F.).....	41
9.2. Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (D.D.A.F.).....	41
9.3. Office National de la Chasse (O.N.F.).....	41
9.4. Police et gendarmerie.....	41
9.5. Les Comités Communaux Feux de Forêts.....	41
9.6. Les unités militaires.....	41
OBJECTIF PÉDAGOGIQUE TERMINAL E	42
<i>Dialoguer en utilisant le matériel de transmission.....</i>	<i>42</i>
<i>Utiliser le matériel radio.....</i>	<i>42</i>
OBJECTIF INTERMÉDIAIRE E1	43
FICHE DE SÉQUENCE 12.....	44
10. UTILISER LE MATÉRIEL RADIO.....	45
OBJECTIF INTERMÉDIAIRE E2	46
FICHE DE SÉQUENCE 13.....	47
11. FORMULER (ET TRANSMETTRE) UN MESSAGE RADIO	48
11.1. <i>But.....</i>	<i>48</i>
11.2. <i>Quand.....</i>	<i>48</i>
11.3. <i>A qui.....</i>	<i>48</i>
OBJECTIF PÉDAGOGIQUE TERMINAL F	49
<i>Mettre en œuvre le matériel de forestage.....</i>	<i>49</i>
<i>Citer les matériels.....</i>	<i>49</i>
OBJECTIF INTERMÉDIAIRE F1	50
FICHE DE SÉQUENCE 14.....	51
OBJECTIF INTERMÉDIAIRE F2	52
FICHE DE SÉQUENCE 15.....	53
12. MATÉRIEL DE FORESTAGE	54
12.1. <i>Utilisation.....</i>	<i>54</i>
12.2. <i>Avantages.....</i>	<i>54</i>
12.3. <i>Inconvénients.....</i>	<i>54</i>
12.4. <i>Les outils coupants manuels.....</i>	<i>54</i>
12.5. <i>Les outils non coupants.....</i>	<i>54</i>
12.6. <i>Les outils mécaniques portables.....</i>	<i>54</i>
12.6.1. <i>La scie mécanique ou tronçonneuse.....</i>	<i>54</i>
12.6.2. <i>La débroussailleuse.....</i>	<i>54</i>
OBJECTIF INTERMÉDIAIRE F3	55
FICHE DE SÉQUENCE 16.....	56
13. EMPLOI DES OUTILS MANUELS.....	57
13.1. <i>Précaution d'utilisation.....</i>	<i>57</i>
13.2. <i>Emploi des outils portables.....</i>	<i>57</i>
13.2.1 <i>Précautions d'usage avant utilisation.....</i>	<i>57</i>
Tronçonneuse.....	57
Débroussailleuse.....	57
13.3. <i>Schéma protection individuelle.....</i>	<i>57</i>
OBJECTIF PÉDAGOGIQUE TERMINAL G.....	58
<i>Décrire le milieu forestier local.....</i>	<i>58</i>
<i>Reconnaître les strates de la Forêt.....</i>	<i>58</i>
OBJECTIF INTERMÉDIAIRE G1.....	59
OBJECTIF INTERMÉDIAIRE G2.....	60
OBJECTIF INTERMÉDIAIRE G3.....	61
FICHE DE SÉQUENCE 17.....	62

14. LA FORÊT.....	63
14.1. Définition.....	63
14.2. Description et aménagement de la forêt.....	63
14.2.1. Description.....	63
14.3. Principes de la D.F.C.I.....	63
14.3.1. Prévention.....	63
14.3.2. Prévision.....	63
14.3.3. Lutte.....	63
OBJECTIF PÉDAGOGIQUE TERMINAL H.....	64
<i>Exécuter les techniques d'établissements et d'extinction.....</i>	<i>64</i>
<i>Citer les différents types de feux de forêts.....</i>	<i>64</i>
OBJECTIF INTERMÉDIAIRE H1.....	65
FICHE DE SÉQUENCE 18.....	66
15. LE FEU DE FORÊT.....	67
15.1. Généralités.....	67
15.2. L'éclosion.....	67
15.2.1. Les différentes phases et les causes.....	67
15.2.2. Les facteurs favorables.....	67
15.3. La propagation.....	67
15.3.1. Processus de développement.....	67
15.3.2. Paramètres influents.....	67
15.4. Les différents feux.....	67
15.4.1. Les types.....	67
Feu de litière, d'humus.....	67
Feu de sous-bois et végétaux sur pieds (feux de surface).....	67
Feu de cimes.....	67
La couleur des fumées.....	67
15.5. Terminologie appliquée au feu de forêt.....	67
OBJECTIF INTERMÉDIAIRE H2.....	68
FICHE DE SÉQUENCE 19.....	69
16. TABLEAU DES NORMES.....	70
OBJECTIF INTERMÉDIAIRE H3.....	71
FICHE DE SÉQUENCE 20.....	72
17. LES PROCÉDÉS D'EXTINCTION.....	73
17.1. Neutralisation.....	73
17.2. Etouffement.....	73
17.3. Isolement du combustible.....	73
17.4. Refroidissement.....	73
17.5. Traitement des lisières.....	73
OBJECTIF INTERMÉDIAIRE H4.....	74
FICHE DE SÉQUENCE 21.....	75
OBJECTIF PÉDAGOGIQUE TERMINAL I.....	76
<i>Décrire les procédures d'embarquement et de débarquement d'un hélicoptère.....</i>	<i>76</i>
<i>Citer les dangers d'un hélicoptère pour le personnel et les consignes qui en découlent.....</i>	<i>76</i>
OBJECTIF INTERMÉDIAIRE I1.....	77
OBJECTIF INTERMÉDIAIRE I2.....	78
OBJECTIF INTERMÉDIAIRE I3.....	79
FICHE DE SÉQUENCE 22.....	80
17. PROCÉDURES D'EMBARQUEMENT ET DE DÉBARQUEMENT D'UN HÉLICOPTÈRE.....	81
OBJECTIF PÉDAGOGIQUE TERMINAL J.....	82
<i>Exécuter les missions de guet et de surveillance.....</i>	<i>82</i>
<i>Citer les composantes du dispositif de surveillance dissuasive.....</i>	<i>82</i>

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE J1	83
FICHE DE SÉQUENCE 23.....	84
18. MESURES PRÉVENTIVES.....	85
18.1. <i>Surveillance terrestre</i>	85
18.1.1. Patrouilles Forestières (O.N.F.).....	85
18.1.2. Patrouille de l'Office National de la Chasse.....	85
18.1.3. Patrouilles de gendarmerie.....	85
18.1.4. Patrouilles de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt.....	85
18.1.5. Vigies.....	85
18.1.6. Comités Communaux Feux de Forêts (C.C.F.).....	85
Prévention.....	85
Prévision.....	85
Opérations.....	85
18.2. <i>Surveillance aérienne</i>	85
18.2.1. Guet Aérien ARmé (G.A.AR.).....	85
18.2.2 Guet Aérien Départemental.....	85
18.2.3. Circuit G.A.AR.....	85
OBJECTIF INTERMÉDIAIRE J2	86
FICHE DE SÉQUENCE 24.....	87
19. ORGANISATION D'UN CIRCUIT DE RONDE.....	88
19.1. <i>L'itinéraire</i>	88
19.2. <i>Savoir se positionner</i>	88
19.3. <i>Rendre compte</i>	88
19.4. <i>Le contact avec le public</i>	88
19.5. <i>Vent tableau de force et puissance</i>	88
19.6. <i>Légende d'une carte</i>	88
19.7. <i>Les formes du terrain, le tour d'horizon</i>	88
19.8. <i>Orientation par relèvement</i>	88
19.9. <i>Orientation par boussole</i>	88
19.10. <i>Affichage AZM</i>	88
OBJECTIF PÉDAGOGIQUE TERMINAL K	89
<i>Informers le public des règles de base de la réglementation et des dangers en milieu forestier</i>	89
<i>Citer les règles de base de la réglementation de l'emploi du feu et des dangers liés au feu de forêt</i>	89
OBJECTIF INTERMÉDIAIRE K1	90
FICHE DE SÉQUENCE 25.....	91
20. RÉGLEMENTATION EN MILIEU FORESTIER.....	92
20.1. <i>Règles élémentaires de sécurité</i>	92
20.2. <i>Mesures de prévention</i>	92
20.3. <i>Voir</i>	92
20.4. <i>Et être vu</i>	92
20.5. <i>Aller au contact du public</i>	92
20.6. <i>Dispositif de surveillance et de lutte</i>	92
20.7. <i>Les mois et les jours à haut risque</i>	92
20.8. <i>Les heures chaudes</i>	92
20.9. <i>En cas d'incendie</i>	92
20.10. <i>Message d'alerte type</i>	92
OBJECTIF INTERMÉDIAIRE K2	93
FICHE DE SÉQUENCE 26.....	94
21. FEUX DE FORETS ET HABITATIONS.....	95
21.1. <i>Documentation sur les risques au niveau des habitations</i>	95
21.1.1. Guide de Sécurité du Département du Var.....	95
21.1.2. Emploi du feu en application de l'arrêté préfectoral n°1441 du 31 Mai 1990.....	95
21.1.3. Réglementation de l'emploi du feu dans le département du Var (Arrêté préfectoral du 07 Mars 1989).....	95
21.2. <i>Exemple d'arrêté préfectoral pour l'emploi du feu</i>	95
OBJECTIF INTERMÉDIAIRE K3	97
FICHE DE SÉQUENCE 27.....	98
22. LES MOYENS AÉRIENS.....	99

22.1. Accueil et guidage des moyens.....	99
22.1.1. L'accueil.....	99
22.1.2. Le guidage.....	99
TABLE DES ILLUSTRATIONS	100

OBJECTIF PEDAGOGIQUE TERMINAL A

INTEGRER LES ORDRES ET LES TECHNIQUES DE COMPTE-RENDU

FICHE DE SEQUENCE 1

Objectif Pédagogique Terminal A INTÉGRER LES ORDRES ET LES TECHNIQUES DE COMPTE-RENDU.	Durée : 30 mn.
Objectif intermédiaire 1 Identifier les fonctions sur une opération feu de forêt.	Formateur : Chef de groupe

Situation pédagogique	Durée	Outils - Médias - Site - Support - Matériels	Contenus
<p>Exposés interactif : Cette technique permet de transmettre des connaissances en s'appuyant sur leur vécu et leurs prérequis. Elle a l'avantage de faire participer les apprenants donc de les motiver et de maintenir leur attention durant la séance.</p> <p>Etapes de l'exposé interactif :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Prise en compte de la salle. 2. Prise en compte du groupe. 3. Annoncer le thème et motiver le public (ex. : référence à des faits). 4. Présenter et expliciter l'objet. 5. Motiver le public sur l'utilité personnelle de cet apprentissage. 6. Présenter le déroulement des activités. 7. Présenter le plan de l'exposé. 8. Aborder la première partie en posant une question ouverte : "Quelles sont les fonctions opérationnelles et administratives que l'on peut rencontrer sur un site d'opération feu de forêt ?" "Quelle est votre place au sein de cette chaîne ?" 9. Entretenir et relancer la production. 10. Faire des synthèses partielles en notant les points importants au tableau. 11. Faire les apports de connaissances nécessaires. 12. Reprendre la démarche des points 1 à 8 pour chaque partie du plan. 13. Evaluer les acquis (questionnement, Q.C.M., exercice). 14. Procéder aux corrections nécessaires en rappelant les points importants. 15. Conclure en répondant aux éventuelles questions. 16. Annoncer le prochain objectif abordé. 	30 mn.	Tableau. Transparents (1A11, 1A12). Photocopies des transparents remise à chaque stagiaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Fonction opérationnelles : • Equipier à chef de site. • Fonctions administratives : • De sapeur à Directeur Départemental, Maire, Préfet, Président de Conseil Général. • Place de l'équipier, rôle et importance des tâches qui lui sont confiés. <p>Maillon de la chaîne</p>
<p>Evaluation certificative : Oui Situation :</p>			

1. LES FONCTIONS OPERATIONNELLES ET ADMINISTRATIVES SUR UNE OPERATION FEUX DE FORETS

1.1. FONCTIONS OPERATIONNELLES

1.1.1. Equipier

1.1.2. Chef d'agrès

1.1.3. Chef de groupe

1.1.4. Chef de secteur

1.1.5. Chef de site

1.2. FONCTIONS ADMINISTRATIVES

1.2.1. Le Maire

1.2.2. Le Préfet

1.3. CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

1.4. PLACE DE L'EQUIPIER, ROLE ET IMPORTANCE DES TACHES QUI LUI SONT CONFIEES

OBJECTIF INTERMEDIAIRE A2

Décrire le rôle de l'équipier dans l'application des ordres particuliers aux manœuvres feux de forêts

Il s'agit d'un objectif du domaine du "savoir".

A la fin de la séance, le stagiaire doit être capable de décrire le C.C.F. et l'ensemble de ses possibilités. Il doit connaître son rôle afin de se situer dans l'équipe et le groupe pour appliquer les ordres correspondants.

A l'issue de la séance, un Q.C.M. non certificatif est à réaliser.

FICHE DE SEQUENCE 2

Objectif Pédagogique Terminal A Intégrer les ordres et les techniques de compte-rendu.	Durée : 3h00
Objectif intermédiaire 2 Décrire le rôle de l'équipier dans l'application des ordres particuliers aux manœuvres feux de forêt.	Formateur : Chef de groupe

Situation pédagogique	Durée	Outils - Médias - Site - Support - Matériels	Contenus
<p>Exposés interactif : Déroulement selon les étapes de l'exposé interactif décrites séquence 1. Questions du formateur aux stagiaires sur les différents matériels de l'engin.</p> <p>Présentation du C.C.F. et des matériels en décrivant leur fonctionnement et leur utilisation. Visionnage d'une vidéo (synthèse).</p> <p>Questions sur le rôle de l'équipier dans les différentes manœuvres.</p>	<p>15 mn.</p> <p>3 h.</p> <p>2 h.</p> <p>45 mn.</p>	<p><u>Matériels</u> : C.C.F.L., C.C.F.M., C.C.F.S., un de chaque avec matériel conforme aux normes, si possible un engin autopompe, un engin motopompe. Claies de portage.</p> <p>Norme 1 à 22.</p> <p>Transparent 1 à 21</p> <p>Transparent sigle 1 à 23</p> <p>Règlement de manœuvre feux de forêt Délivrance du Règlement de manœuvre feux de forêt 1 à 21</p> <p><u>Vidéo</u> : identification des intervenants et des matériels de l'engin.</p>	<p>Définition de l'engin. Descriptif de l'armement : - tuyaux ø 22, 40, 70, - pièces de jonction : divisions, étranglement, réduction, vannes à clapet, - claie de portage, bûche, pompe relais, motopompe, hydrojecteur, - lance à mousse, proportionneur, lances multi-débit. Possibilités d'établissement. Missions d'un C.C.F. Différentes manœuvres. Ordres correspondant aux différentes manœuvres. Rôle de l'équipier dans chacune des manœuvres (Cf. Règlement de manœuvre feux de forêt).</p>
<p>Evaluation certificative : Oui</p> <p>Situation : Questions sur le rôle de l'équipier dans les différentes manœuvres (Q.C.M. non certificatif à créer).</p>			

2. LE C.C.F.

2.1. DEFINITION

OBJECTIF INTERMEDIAIRE A3

Rendre compte de sa mission

Il s'agit d'un objectif qui relève du domaine du "savoir faire".

A la fin de la séance, le stagiaire doit pouvoir effectuer un compte rendu sous la forme adaptée à la circonstance.

Cet objectif sera évalué au cours des manœuvres de manière formative, pas d'évaluation certificative.

Transparents : A3.1 et A3.1 bis

FICHE DE SEQUENCE 3

Objectif Pédagogique Terminal A Intégrer les ordres et les techniques de compte-rendu.	Durée : 1h20. (voir lieu TC)
Objectif intermédiaire 3 Rendre compte de sa mission.	Formateur : Chef de groupe FdF 3

Situation pédagogique	Durée	Outils - Médias - Site - Support - Matériels	Contenus
<p>Exposés interactif : Déroulement selon les étapes de l'exposé interactif décrites séquence 1.</p> <p>Etape 8 : Questions ouvertes. Le formateur pose une question relative à un incident nécessitant un compte-rendu. Ex. : "Un tuyau vient d'éclater sur l'établissement, vous vous en apercevez, que faites-vous ?" Les stagiaires construisent la réponse. Le formateur fait la synthèse des éléments apportés par les stagiaires en mettant en évidence les points importants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nécessité du C.R., - structure du C.R. <p>Méthode démonstrative pour la gestuelle.</p> <p>Simulation d'évaluation : sur la base d'exemples types en groupe, le formateur demande aux stagiaires de faire des comptes-rendus.</p>	<p>30 mn.</p> <p>30 mn.</p> <p>20 mn.</p>	<p>Tableau</p> <p>Transparents 1 A 31</p> <p>Normes de la gestuelle des C.R. (à créer).</p>	<p>Quand faire un compte-rendu ? Pourquoi ? Comment ? A qui ? Avec quoi ?</p> <p>Différentes formes de compte-rendu (oral, gestuel, radio). Nécessité et but du C.R. : - opérations, - accidents, - perte de matériel.</p>
Evaluation certificative : Non			
Situation :			

3. LE COMPTE-RENDU EN OPERATION

OBJECTIF INTERMEDIAIRE B1

Appliquer les consignes de sécurité individuelle

Il s'agit d'un objectif qui relève du domaine du "savoir".

L'intention développée ici est de permettre aux stagiaires de connaître les risques liés aux phénomènes des feux de forêts.

L'attente de cet objectif permettra au stagiaire de s'équiper réglementairement et d'appliquer les mesures de sécurité individuelle.

Pas d'évaluation certificative.

FICHE DE SEQUENCE 4

Objectif Pédagogique Terminal B Appliquer les consignes de sécurité individuelle.	Durée : 1h20.
Objectif intermédiaire 1 Identifier les risques feux de forêt et leurs conséquences.	Formateur : Chef de groupe FdF3, médecin.

Situation pédagogique	Durée	Outils - Médias - Site - Support - Matériels	Contenus
<p>Exposés interactif : (voir fiche de séquence 1) Déroulement selon les étapes de l'exposé interactif décrites séquence 1. Etape de motivation : amorce par une projection de vidéo de "mise dans l'ambiance" de types "Terres de cendres".</p> <p>Etape 8 : questions ouvertes : "Quels sont les risques encourus par le personnel sur une opération feux de forêt ?" Le formateur écrit les réponses au tableau, les classe, les complète.</p> <p>Etape 11, d'apport par le formateur s'appuyant sur des documents vidéos montrant les dangers d'un feu de forêt. Commentaires du formateur. Exposé par le médecin des atteintes dues au feu de forêt.</p>	<p>20 mn.</p> <p>15 mn.</p> <p>45 mn.</p>	<p>Tableau</p> <p>Vidéo "Terres de cendres".</p> <p>Vidéo 1 B 11 de 5 à 8 mn. (à créer). Transparents 1 B 11</p> <p>Diapo (à créer). Polycopié à remettre aux stagiaires sur les dangers du feu de forêt et ses conséquences.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Propagation, - rayonnement (brûlures, hyperthermie, coup de chaleur), - inflammabilité, - combustion, - parties incandescentes : projection de particules végétales, braises sous l'action du vent (brûlures : yeux, cou, visage, mains), - fumée et gaz chauds, - température élevée des gaz respirés, - intoxication par CO et gaz aromatiques (conjonctivites, atteintes des voies aériennes), - agressions physiques : effets mécaniques de l'eau (lances, largages d'aéronefs), - souffle du rotor des hélicoptères (équilibre, aveuglement, désorientation), - végétaux (blessures yeux, cou, visage, mains), - allergies (végétaux, produits, animaux), - terrain accidenté : chute de personnel, chute d'objets, - déplacement à pieds : clôture, pont, fossés, - déplacement des engins : risques liés à la Z.I., - stress et panique.
<p>Evaluation certificative : Non</p> <p>Situation : voir fiche suivante.</p>			

4. LES RISQUES FEUX DE FORETS

4.1. GENERALITES

4.2. RISQUES LIES AUX PHENOMENES DES FEUX DE FORETS

4.3. RISQUES LIES A L'EMPLOI DES MATERIELS NECESSAIRES A LA LUTTE

4.3.1. Matériels aériens

3.1.1. Hélicoptère

3.1.2. Bombardier d'eau

3.2. MATERIELS TERRESTRES

3.1.1. Matériels roulants

3.1.2. Divers

4. LES CONSEQUENCES SUR LE SAPEUR-POMPIER

4.1. LES ACCIDENTS IMMEDIATS

4.1.1. Les traumatismes

Les atteintes respiratoires

Les modifications de la température du corps

Le coup de chaleur

L'hyperthermie maligne de l'effort

L'électrotraumatisme

Les accidents cardio-vasculaires

Accident cardiaque

L'hémorragie cérébro-méningée

La crise d'épilepsie

4.1.2. Accidents tardifs ou secondaires

Les maladies infectieuses

Les séquelles de traumatismes et/ou brûlures

Les séquelles cardio-vasculaires

OBJECTIF INTERMEDIAIRE B2

S'équiper réglementairement

Il s'agit d'un objectif qui relève du domaine du "savoir".

L'intention développée ici est de permettre aux stagiaires de s'équiper correctement dans le cadre d'une intervention.

Pas d'évaluation certificative.

Arrêté du 18 juin 1993 (tenues d'uniforme).

Transparents B2.2, B2.3

FICHE DE SEQUENCE 5

Objectif Pédagogique Terminal B Appliquer les consignes de sécurité individuelles.	Durée : 1 h.
Objectif intermédiaire 2 S'équiper réglementairement.	Formateur : Chef de groupe

Situation pédagogique	Durée	Outils - Médias - Site - Support - Matériels	Contenus
<p>1. Exposé participatif Reprendre les étapes décrites en séquence 1. En guise de question ouverte, le formateur fait compléter le schéma "silhouette" par les stagiaires. Corrigé du schéma.</p> <p>2. Démonstration - Habillage méthodique d'un stagiaire, commenté par le formateur. Points importants : conditions de port adaptées aux différentes manœuvres, vérifications. - Habillage de tous les stagiaires contrôlé par le formateur.</p> <p>3. L'accoutumance se fera lors des différents exercices et manœuvres. Les formateurs feront un contrôle continu du port de la tenue lors des manœuvres (obj. : utiliser la tenue feu de forêt).</p>	20 mn.	<p>Transparent 1 B 21 silhouette avec flèches indicatives non renseignées. Transparent 1 B 22 silhouette avec flèches indicatives renseignées.</p> <p>Distribution du schéma aux stagiaires, tenue de protection complète.</p>	<p>Protection de la tête :</p> <ul style="list-style-type: none"> - casque F2, - casquette, - cagoule, - lunettes. <p>Protection du tronc et des membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sous-vêtements en coton, - treillis (manches baissées), - veste de cuir, - gants (à manchettes : flammèches, égratignures), - rangers (tenue de la cheville), - ceinture de feu. <p>Divers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - lampe frontale, - gourde, - sac feu de forêt, - poncho et masque, - linge de rechange, couchage.
<p>Evaluation certificative : Non</p> <p>Situation : voir fiche suivante.</p>			

5. SECURITE INDIVIDUELLE

5.1. EQUIPEMENT INDIVIDUEL

5.1.1. Protection de la tête

Le casque (F2)

La casquette

5.1.2 Protection du visage

La cagoule

La cravate de feu

Lunettes de protection

5.1.3 Protection du tronc et des membres

5.1.4. Protection des mains

5.1.5. Protection des pieds

OBJECTIF INTERMEDIAIRE B3

Énoncer l'entretien de la tenue feu de forêt

Il s'agit d'un objectif relevant du domaine du "savoir".

L'intention développée ici doit permettre à chaque stagiaire de savoir comment stocker, nettoyer, et faire réparer sa tenue d'intervention.

FICHE DE SEQUENCE 6

Objectif Pédagogique Terminal B Appliquer les consignes de sécurité individuelle.	Durée : 10 mn. (voir TC)
Objectif intermédiaire 3 Enoncer l'entretien de la tenue feu de forêt.	Formateur : Chef d'agrès

Situation pédagogique	Durée	Outils - Médias - Site - Support - Matériels	Contenus
Étapes de l'exposé : 1. prendre en compte la salle, 2. prendre en compte le groupe, 3. annoncer le thème et motiver le public (ex. : référence à des faits), 4. présenter et expliciter l'objectif, 5. motiver le public sur l'utilité personnelle de cet apprentissage, 6. présenter le déroulement des activités, 7. présenter le plan de l'exposé, 8. développer les différentes parties du plan de l'exposé, 9. faire des synthèses partielles en notant les points importants au tableau, 10. évaluer les acquis (questionnement, Q.C.M., exercice...), 11. rappeler les points importants (idées clés), 12. conclure sur les questions restées en attente, 13. annoncer le prochain objectif en remerciant le public de son attention.	10 mn.	Produits courants. Éléments de la tenue.	Les conditions de stockage et de nettoyage suivant les directives du fabricant. La vérification des chaussures, lunettes, casques, vestes... Stockage. Nettoyage (propreté, produits spécifiques). Vérification. Réparation.
Evaluation certificative : Non			
Situation :			

6. ENTRETIEN DE LA TENUE FEU DE FORET

6.1. LA VESTE D'INTERVENTION

6.2. LES BOTTES OU LES RANGERS

6.3. LE CASQUE

OBJECTIF INTERMEDIAIRE B4

Énoncer les règles élémentaires de l'hygiène individuelle

Il s'agit d'un objectif du domaine du "savoir".

A la fin de la séance, le stagiaire doit être capable de connaître les règles élémentaires d'hygiène.

FICHE DE SEQUENCE 7

Objectif Pédagogique Terminal B Appliquer les consignes de sécurité individuelle.	Durée : 1 h. (voir TC)
Objectif intermédiaire 3 Enoncer les règles élémentaires de l'hygiène individuelle.	Formateur : Médecin.

Situation pédagogique	Durée	Outils - Médias - Site - Support - Matériels	Contenus
Etapes de l'exposé : 1. prendre en compte la salle, 2. prendre en compte de groupe, 3. annoncer le thème et motiver le public (ex. : référence à des faits), 4. présenter et expliciter l'objectif, 5. motiver le public sur l'utilité personnelle de cet apprentissage, 6. présenter le déroulement des activités, 7. présenter le plan de l'exposé, 8. développer les différentes parties du plan de l'exposé, 9. faire des synthèses partielles en notant les points importants au tableau, 10. évaluer les acquis (questionnement, Q.C.M., exercice...), 11. rappeler les points importants (idées clés), 12. conclure sur les questions restées en attente, 13. annoncer le prochain objectif en remerciant le public de son attention.	1 h (15 mn. par thème)	A créer : memento de l'hygiène individuelle en feu de forêt (groupe de travail médical). Evaluation : questionnaire ouvert, comportant des cas adaptés (type code de la route) à créer.	Règles élémentaires d'hygiène : - corporelle, - alimentaire, (eau, repas équilibrés), - aptitude physique (efforts intenses et prolongés), - fatigue/repos (cabine, passager hors cabine, conducteur).
Evaluation certificative : Oui Situation : A l'issue de cette séquence, une évaluation de l'atteinte de l'objectif sur la base d'un questionnement ouvert, comportant des cas adaptés (type code de la route) à créer.			

7. ETAT SANITAIRE ANTERIEUR A L'OPERATION

7.1. VACCINATION

7.2. ETAT DE SANTE

7.3. ENTRAINEMENT PHYSIQUE

7.4. ETAT PSYCHOLOGIQUE

7.5. HYGIENE CORPORELLE

7.6. HYGIENE ALIMENTAIRE

7.7. L'EAU DE BOISSON

7.8. LA FATIGUE ET LE REPOS

OBJECTIF PEDAGOGIQUE TERMINAL C

APPLIQUER LES CONSIGNES DE SECURITE COLLECTIVES

**INTEGRER LE ROLE DE L'EQUIPIER DANS L'APPLICATION DES CONSIGNES DE
SECURITE COLLECTIVES.**

FICHE DE SEQUENCE 8

Objectif Pédagogique Terminal C Appliquer les consignes de sécurité collective sur un feu de forêt.	Durée : 45 mn. (voir TC)
Objectif intermédiaire 1 Intégrer le rôle de l'équipier dans l'application des consignes de sécurité collective.	Formateur : Chef de groupe FdF 3

Situation pédagogique	Durée	Outils - Médias - Site - Support - Matériels	Contenus
<p>Exposés interactif : Déroulement selon les étapes de l'exposé interactif décrites séquence 1.</p> <p>Etape 8 : question ouverte. Le formateur pose les questions relatives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au devoir du porte-lance (rappel TC), - au devoir du double porte-lance (rappel TC), - à la surveillance mutuelle. <p>Le formateur fait la synthèse des éléments apportés par les stagiaires en mettant en évidence les points importants.</p>	45 mn.	Tableau	<ul style="list-style-type: none"> - Surveillance mutuelle (déplacement binôme). - Actions particulières dues à l'environnement des feux de forêt (relief, vent, végétation, sautes de feu, visibilité, bruit). - Regroupement du personnel, repli. - Zones à éviter. - Zones favorables. - Autoprotection engin. - Déplacement engin (vitres fermées, descendre en terrain difficile).
<p>Evaluation certificative : Non</p> <p>Situation : voir fiche suivante.</p>			

OBJECTIF INTERMEDIAIRE C1

Intégrer le rôle de l'équipier dans l'application des consignes de sécurité collective.

Il s'agit d'un objectif relevant du domaine du "savoir".

A la fin de la séance, les stagiaires doivent connaître les consignes de sécurité collective et décrire ce qu'ils auront à faire en tant qu'équipier, lors de l'application de ces consignes.

Pas d'évaluation à la fin de la séance.

8. SECURITE COLLECTIVE

8.1. PREVENTION

8.2. SECURITE DANS EN OPERATION

8.2.1. Les zones défavorables

8.2.2. Les zones favorables

8.2.3. Et enfin en cas de danger inévitable

8.2.4. Et au pire, si vous êtes isolé

OBJECTIF INTERMEDIAIRE C2

Objectif qui relève du domaine du "savoir-faire".

Exécuter les règles de sécurité au sein de son agrès lors des manœuvres feux de forêt

A la fin de la séquence, les stagiaires sauront identifier les manœuvres permettant d'assurer la sécurité de l'agrès et seront capables d'appliquer les règles de sécurité correspondant à l'exécution de ces manœuvres.

Evaluation certificative.

Exposé interactif par le/les formateurs puis mise en situation sur le terrain.

Application du Guide de Manœuvres.

FICHE DE SEQUENCE 9

Objectif Pédagogique Terminal C Appliquer les consignes de sécurité collective sur un feu de forêt.	Durée : 4h20 (voir lien TC)
Objectif intermédiaire 1 Exécuter les règles de sécurité au sein de son agrès lors des manœuvres feux de forêt.	Formateur :

Situation pédagogique	Durée	Outils - Médias - Site - Support - Matériels	Contenus
Exposés : Déroulement selon les étapes de l'exposé décrites séquence. Le formateur présente les manœuvres d'autoprotection. Simulation d'évaluation : - chaque stagiaire exécute les manœuvres au sein de son agrès, - chaque stagiaire exécute les manœuvres au sein d'un groupe. Remarque : à envisager "mise en situation" devant un front de flammes (cabine exposée), flammes rayonnement.	20 mn. 2 h. 2 h.	Vidéo 2 parties 1C21 1 G.I. Remarque : à envisager, simulateur de cabine exposée au feu de forêt.	Regroupement. Repli. Autoprotection. Déplacement. Protection face aux largages d'aéronefs. Ecran hydraulique. Regroupement du personnel dans les engins.
Evaluation certificative : Oui			
Situation :			

OBJECTIF PEDAGOGIQUE TERMINAL D

IDENTIFIER LES DIFFERENTS ACTEURS.

OBJECTIF INTERMEDIAIRE D1

Il s'agit d'un objectif du domaine du "savoir".

A la fin de la séance, les stagiaires devront être capable d'identifier les différents acteurs ainsi que leur rôle dans le cadre de la lutte contre les feux de forêts.

Pas d'évaluation.

Transparent D1.1.

FICHE DE SEQUENCE 10

Objectif Pédagogique Terminal D Identifier les différents acteurs.	Durée : 30 mn. (voir TC)
Objectif intermédiaire 1 Citer les différents services en présentant succinctement leur rôle dans le cadre de la lutte.	Formateur : Officier S.P.

Situation pédagogique	Durée	Outils - Médias - Site - Support - Matériels	Contenus
Exposés interactif : Déroulement selon les étapes de l'exposé interactif décrites séquence 1. Etape 8 : question ouverte. Citez les différents services intervenants dans la lutte contre les feux de forêt. Le formateur complète les réponses, explicite les sigles et décrit succinctement le rôle des différents services.	30 mn.	Tableau Transparent 1D11	O.N.F. Police. Gendarmerie. O.N.C. C.C.F.F. Armée, U.S.C. S.P., forestiers. G.M.A. (B.A.S.C., base hélico). Garde-pêche. D.F.C.I.
Evaluation certificative : Non			
Situation :			

OBJECTIFS INTERMEDIAIRES D2

Citer les différents services en présentant succinctement leur rôle dans le cadre de la lutte contre l'incendie.

FICHE DE SEQUENCE 11

Objectif Pédagogique Terminal D Identifier les différents acteurs.	Durée : 45 mn. (voir TC)
Objectif intermédiaire 1 Identifier les services et leur personnel.	Formateur : Chef de groupe

Situation pédagogique	Durée	Outils - Médias - Site - Support - Matériels	Contenus
Exposés : Déroulement selon les étapes de l'exposé décrites séquence. Le formateur commente un diaporama. NB : une partie du diaporama sera réservée à l'évaluation intermédiaire du groupe.	30 mn.	Diaporama 1D31.	Identification par : - la tenue, - les insignes, - les grades, - les véhicules.
Evaluation certificative : Oui (non certificative)			
Situation : diaporama			

9. LES DIFFERENTS ACTEURS

1. L'OFFICE NATIONAL DES FORETS (O.N.F)

**9.2. DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET
(D.D.A.F.)**

9.3. OFFICE NATIONAL DE LA CHASSE (O.N.F.)

9.4. POLICE ET GENDARMERIE

9.5. LES COMITES COMMUNAUX FEUX DE FORETS

9.6. LES UNITES MILITAIRES

OBJECTIF PEDAGOGIQUE TERMINAL E

DIALOGUER EN UTILISANT LE MATERIEL DE TRANSMISSION.

UTILISER LE MATERIEL RADIO.

OBJECTIF INTERMEDIAIRE E1

Il s'agit d'un objectif du domaine du "savoir faire".

A la fin de la séance, le stagiaire doit pouvoir mettre en œuvre et faire fonctionner correctement un poste émetteur récepteur.

Le formateur adaptera son message en fonction des moyens de transmission en dotation dans son département.

FICHE DE SEQUENCE 12

Objectif Pédagogique Terminal E Dialoguer en utilisant le matériel de transmission.	Durée : 30 mn. (voir TC)
Objectif intermédiaire 1 Utiliser le matériel radio.	Formateur : Sous-officier

Situation pédagogique	Durée	Outils - Médias - Site - Support - Matériels	Contenus
Démonstration : 1. Le formateur manipule le poste-radio à vitesse réelle. 2. Le formateur fait, au ralenti, en commentant. 3. Les stagiaires manipulent sous le contrôle du formateur. 4. Les stagiaires manipulent seuls, le formateur évalue les capacités acquises. Le formateur démontre le fonctionnement d'un poste radio (volume, alternant, M/A, changement de fréquence). Il présente la fréquence de détresse.	30 mn.	Appareil de transmission. Salle de cours.	Utilisation d'un poste radio (fixe, mobile, portatif). Message succinct avec les moyens aériens. Message de détresse (Fq. de détresse). Fréquence Air/Sol. Indicatifs (chef d'agrès, C.S. à repérer en début de mission). Code OACI. Procédure de réponse : ne pas interrompre une communication. Etre concis et bref.
Evaluation certificative : Oui (incluse dans la démonstration non certificative).			
Situation :			

10. UTILISER LE MATERIEL RADIO

OBJECTIF INTERMEDIAIRE E2

Formuler un message de radio simple.

Il s'agit d'un objectif du domaine du "savoir et savoir faire".

Le futur équipier doit retenir que ce n'est normalement pas à lui de transmettre un message radio.

Il pourra cependant être amené à le faire, soit sur demande de son chef d'agrès soit en cas d'empêchement de ce dernier (accident).

Dans ce cadre, le stagiaire devra tout d'abord élaborer un message de radio simple, il devra être capable en utilisant le matériel de transmission de l'exprimer sous la forme préconisé par la procédure radio en vue de dialoguer (objectif pédagogique terminal) en utilisant le matériel de transmission.

Pas d'évaluation à la fin de la séance.

FICHE DE SEQUENCE 13

Objectif Pédagogique Terminal E Dialoguer en utilisant le matériel de transmission.	Durée : 30 mn. (voir TC)
Objectif intermédiaire 2 Formuler un message radio simple.	Formateur : Chef de groupe FdF 3

Situation pédagogique	Durée	Outils - Médias - Site - Support - Matériels	Contenus
Active : Le stagiaire doit réagir aux messages énoncés par le formateur (selon une liste type). Le stagiaire doit formuler un message de détresse dans une situation donnée par le formateur. NB : on considère que la formation "messages radio classiques" est acquise dans le tronc commun.	15 mn. 15 mn.	Appareils de transmission du groupe. Liste des situations (à créer avec les pilotes). Formatage du message de détresse (à créer).	Messages succincts avec les moyens aériens et le C.O.D.I.S. : - origine, - destinataire, - répondre, - collationner un message, - mettre en attente (stand-by), - s'identifier, - se localiser, - indications de message prioritaire.
Evaluation certificative : Non			
Situation :			

11. FORMULER (ET TRANSMETTRE) UN MESSAGE RADIO

11.1. BUT

11.2. QUAND

11.3. A QUI

OBJECTIF PEDAGOGIQUE TERMINAL F

METTRE EN ŒUVRE LE MATERIEL DE FORESTAGE.

CITER LES MATERIELS.

OBJECTIF INTERMEDIAIRE F1

Il s'agit d'un objectif qui relève du domaine du "savoir".

A la fin de la séance, les stagiaires devront être capables de citer les différents matériels de forestage.

Décrire l'emploi des matériels de forestage en feu de forêt.

FICHE DE SEQUENCE 14

Objectif Pédagogique Terminal F Mettre en œuvre le matériel de forestage.	Durée : 15 mn. (voir TC)
Objectif intermédiaire 1 Citer les matériels.	Formateur : Chef de groupe

Situation pédagogique	Durée	Outils - Médias - Site - Support - Matériels	Contenus
Exposé interactif : Déroulement selon les étapes de l'exposé interactif décrites séquence 1. Etape 8 : questions ouvertes. - Quelle définition donneriez-vous au forestage ? - Citez les matériels pouvant servir au forestage.	15 mn.	Tableau	Le forestage. Ouverture d'accès : pour les personnels, pour les engins. Aménagement du terrain : DZ, ligne d'arrêt, débroussaillage préventif. Complément d'extinction : séparation des végétaux brûlés, non brûlés. Avantages/inconvénients : homme = outils, maniabilité, simplicité d'emploi. Les outils : Outils coupant non mécaniques : serpe, croissant, machette. Outils coupants mécaniques : tronçonneuse, débroussailleuse. Outils non coupants : râteau, pelle.
Evaluation certificative : Non			
Situation :			

OBJECTIF INTERMEDIAIRE F2

Il s'agit d'un objectif qui relève du domaine du "savoir".

A partir des matériels cités ci-dessus, les stagiaires seront capables de dire comment sont utilisés ces matériels et pour quoi faire.

FICHE DE SEQUENCE 15

Objectif Pédagogique Terminal F Mettre en œuvre le matériel de forestage.	Durée : 15 mn. (voir TC)
Objectif intermédiaire 2 Décrire l'emploi des matériels de forestage en feux de forêts.	Formateur : Chef de groupe

Situation pédagogique	Durée	Outils - Médias - Site - Support - Matériels	Contenus
<p>Exposé : reprendre les étapes selon la fiche n°6.</p> <ol style="list-style-type: none"> Prendre en compte la salle. Prendre en compte le groupe. Annoncer le thème et motiver le public (ex. : référence à des faits). Présenter et expliciter l'objectif. Motiver le public sur l'utilité personnelle de cet apprentissage. Présenter le déroulement des activités. Présenter le plan de l'exposé. Développer les différentes parties du plan de l'exposé. <p>Présentation séquentielle commentée à partir d'un diaporama. Pour chaque outil : utilisation, but, danger.</p> <ol style="list-style-type: none"> Faire des synthèses partielles en notant les points importants au tableau. Evaluer les acquis (questionnement, Q.C.M., exercice). Rappeler les points importants (idées clés). Conclure sur les questions restées en attente. Annoncer le prochain objectif en remerciant le public de son attention. 	15 mn.	<p>Salle de cours. Diaporama 1F21 Documentation à remettre à chaque stagiaire.</p>	<p>Les outils :</p> <p>Outils coupant non mécaniques : serpe, croissant, machette. Outils coupants mécaniques : tronçonneuse, débroussailleuse. Outils non coupants : râteau, pelle.</p> <p>Pour chaque outil :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sécurité d'emploi, - contrôle des outils (affûtage, emmanchage, niveaux), - nettoyage. <p>Précision des mouvements.</p>
<p>Evaluation certificative : Non</p> <p>Situation :</p>			

12. MATERIEL DE FORESTAGE

12.1. UTILISATION

12.2. AVANTAGES

12.3. INCONVENIENTS

12.4. LES OUTILS COUPANTS MANUELS

12.5. LES OUTILS NON COUPANTS

12.6. LES OUTILS MECANIQUES PORTABLES

12.6.1. La scie mécanique ou tronçonneuse

12.6.2. La débroussailleuse

OBJECTIF INTERMEDIAIRE F3

Utiliser le matériel de forestage en feu de forêt.

Il s'agit d'un objectif qui relève du domaine du "savoir faire".

A la fin de la séance, les stagiaires doivent être capables de mettre en œuvre l'ensemble du matériel de forestage en appliquant toutes les conditions de sécurité liés aux appareils ou outils.

Evaluation incluse dans la démonstration et l'utilisation sur le terrain.

FICHE DE SEQUENCE 16

Objectif Pédagogique Terminal F Mettre en œuvre le matériel de forestage.	Durée : 15 mn. (voir TC)
Objectif intermédiaire 2 Utiliser les matériels de forestage en feux de forêts.	Formateur : Chef de groupe

Situation pédagogique	Durée	Outils - Médias - Site - Support - Matériels	Contenus
Atelier tournant sur le terrain. But : chaque stagiaire met en œuvre les (chacun des) matériels décrits séquence 15. Démonstration. Déroulement : 1. Le formateur manipule l'outil à vitesse réelle. 2. Le formateur fait au ralenti en commentant. 3. Les stagiaires manipulent sous le contrôle du formateur. 4. Les stagiaires manipulent seuls, le formateur évalue les capacités acquises.	3 h.	Matériels de forestage, gants, casque, lunettes, autres.	Pour chaque outil : - vérification, - mise en route, - sécurité d'emploi, - protection adaptée à chaque outil, - précision des mouvements, - entretien.
Evaluation certificative : Oui (incluse dans la démonstration).			
Situation :			

13. EMPLOI DES OUTILS MANUELS

13.1. PRECAUTION D'UTILISATION

13.2. EMPLOI DES OUTILS PORTABLES

13.2.1 Précautions d'usage avant utilisation

Tronçonneuse

Débroussailleuse

13.3. SCHEMA PROTECTION INDIVIDUELLE

OBJECTIF PEDAGOGIQUE TERMINAL G

DECRIRE LE MILIEU FORESTIER LOCAL.

RECONNAITRE LES STRATES DE LA FORET.

OBJECTIF INTERMEDIAIRE G1

Il s'agit d'un objectif du domaine du "savoir".

L'intention développée ici est de permettre aux stagiaires de connaître le milieu forestier ainsi que les aménagements des massifs, facilitant la lutte contre l'incendie.

Ces éléments constituent en effet, l'un des facteurs permettant d'appréhender le développement d'un feu de forêt, et d'assurer sa sécurité.

Exposé en salle.

En fin de séance, le stagiaire devra être en mesure de pouvoir citer et décrire les différentes strates de l'espace forestier.

Présentation du diaporama.

OBJECTIF INTERMEDIAIRE G2

Reconnaître les différentes essences de la forêt.

Sur le terrain : sur un parcours établi faire reconnaître aux stagiaires les principales essences du milieu forestier local qui ont été vues en salle.

OBJECTIF INTERMEDIAIRE G3

Identifier les aménagements D.F.C.I.

Sur un parcours reconnu, présenter aux stagiaires des aménagements D.F.C.I. en expliquant leur utilisation.

Pas d'évaluation certificative pour les trois objectifs.

FICHE DE SEQUENCE 17

Objectif Pédagogique Terminal G Identifier le milieu forestier local.	Durée : 15 mn. (voir TC)
Objectif intermédiaire 1 : Reconnaître les strates de la forêt. 2 : Reconnaître les principales essences. 3 : Identifier les aménagements D.F.C.I.	Formateur : Chef de groupe

Situation pédagogique	Durée	Outils - Médias - Site - Support - Matériels	Contenus
<p>Exposé interactif : Déroulement selon les étapes de l'exposé interactif décrites séquence 1. Etape 8 : questions ouvertes. Le formateur pose des questions relatives au milieu forestier local.</p> <p>Déplacement en forêt Le formateur demande aux stagiaires : - que pouvez-vous observer autour de vous ? - nommez les végétaux rencontrés, - identifiez les équipements D.F.C.I.</p>	<p>30 mn.</p> <p>2 h.</p>	<p>Document à remettre à chaque stagiaire. Diaporama (à créer). A préciser Véhicules pour déplacement sur le terrain.</p>	<p>1. Les strates de la forêt : - muscimale, - herbacées, - arbustive, - arborescente.</p> <p>2. Les principales essences : - résineux, - feuillus.</p> <p>Evoluer en milieu forestier : - déplacement en site accidenté, - déplacement sous couvert végétal dense.</p> <p>3. Aménagement D.F.C.I. Equipements D.F.C.I. : - pistes, - citernes, points d'eau, - aires de retournement, - signalisation, - zone d'appui. Sylviculture. Débroussaillage. Coupures vertes.</p>
<p>Evaluation certificative : Non</p> <p>Situation :</p>			

14. LA FORET

14.1. DEFINITION

14.2. DESCRIPTION ET AMENAGEMENT DE LA FORET

14.2.1. Description

14.3. PRINCIPES DE LA D.F.C.I.

14.3.1. Prévention

14.3.2. Prévision

14.3.3. Lutte

OBJECTIF PEDAGOGIQUE TERMINAL H

EXECUTER LES TECHNIQUES D'ETABLISSEMENTS ET D'EXTINCTION.

CITER LES DIFFERENTS TYPES DE FEUX DE FORETS.

OBJECTIF INTERMEDIAIRE H1

Objectif qui relève du domaine du "savoir".

A la fin de la séance, les stagiaires doivent pouvoir à partir d'un schéma muet citer les différents types de feux.

Transparents H1.1, G3.1.

Evaluation non certificative.

FICHE DE SEQUENCE 18

Objectif Pédagogique Terminal H Exécuter les techniques d'établissement et d'extinction.	Durée : 45 mn.
Objectif intermédiaire 1 Citer les types de feux de forêts.	Formateur : Chef de groupe

Situation pédagogique	Durée	Outils - Médias - Site - Support - Matériels	Contenus
Exposé : Reprendre les étapes rappelées fiche 6. Thème 1 : le formateur présente les types de feux de forêts (selon la stratification). Thème 2 : le formateur présente la terminologie propre à un feu de forêt. Présentation vidéo.	20 mn. 15 mn. 10 mn.	Transparent 1H11. Tableau. Lexique et documentation à remettre à chaque stagiaire. Vidéo de feux réels 1H11.	Les types de feux selon la stratification : - surface, - cime, - humus/tourbe, - généralisé. Végétation. Potentialité. Tête, flanc, queue, lisières, doigts, baies. Rocades, pénétrantes, points sensibles, au vent, sous le vent.
Evaluation certificative : Oui (non certificative).			
Situation : Schéma muet.			

15. LE FEU DE FORET

15.1. GENERALITES

15.2. L'ECLOSION

15.2.1. Les différentes phases et les causes

15.2.2. Les facteurs favorables

15.3. LA PROPAGATION

15.3.1. Processus de développement

15.3.2. Paramètres influents

15.4. LES DIFFERENTS FEUX

15.4.1. Les types

Feu de litière, d'humus

Feu de sous-bois et végétaux sur pieds (feux de surface)

Feu de cimes

La couleur des fumées

15.5. TERMINOLOGIE APPLIQUEE AU FEU DE FORET

(voir transparent).

OBJECTIF INTERMEDIAIRE H2

Décrire les différents véhicules de lutte contre les feux de forêts.

Objectif qui relève du domaine du "savoir".

A la fin de la séance, les stagiaires devront être capables de différencier les différents véhicules de lutte contre l'incendie en feu de forêt et cela en fonction de leurs caractéristiques techniques et hydrauliques propres à chacun.

Un tableau des normes sera remis aux stagiaires.

Un diaporama sur les différents véhicules sera présenté aux stagiaires.

Pas d'évaluation en fin de séance.

FICHE DE SEQUENCE 19

Objectif Pédagogique Terminal H Exécuter les techniques d'établissement et d'extinction.	Durée : 30 mn.
Objectif intermédiaire 1 Décrire les différents véhicules de lutte contre les feux de forêts.	Formateur : Chef de groupe

Situation pédagogique	Durée	Outils - Médias - Site - Support - Matériels	Contenus
Exposé : Reprendre les étapes rappelées fiche 6. Le formateur présente, à partir de diapositives, les différents véhicules de lutte contre les feux de forêts.	30 mn.	Salle de cours. Diapositives 1H21. Documentation à remettre à chaque stagiaire.	Pour chaque véhicule : - caractéristiques, - capacité hydraulique, - emploi.
Evaluation certificative : Non			
Situation :			

16. TABLEAU DES NORMES

OBJECTIF INTERMEDIAIRE H3

Citer les différents procédés d'extinction.

Il s'agit d'un objectif du domaine du "savoir".

A la fin de la séance, les stagiaires doivent pouvoir décrire les différents procédés d'extinction.

Pas d'évaluation.

FICHE DE SEQUENCE 20

Objectif Pédagogique Terminal H Exécuter les techniques d'établissement et d'extinction.	Durée : 15 mn.
Objectif intermédiaire 3 Citer les différents procédés d'extinction.	Formateur : Chef d'agrès

Situation pédagogique	Durée	Outils - Médias - Site - Support - Matériels	Contenus
Exposé interactif : Déroulement selon les étapes de l'exposé interactif décrites séquence 1. Etape 8 : questions ouvertes : "Vous connaissez le triangle du feu : quels sont les procédés adaptables pour l'extinction en feux de forêts ?"	15 mn.	Salle de cours. Tableau. Support à remettre aux stagiaires.	Refroidissement. Moussant. Retardant. Noyage des lisières. Séparation des combustibles sur les lisières.
Evaluation certificative : Non			
Situation :			

17. LES PROCEDES D'EXTINCTION

17.1. NEUTRALISATION

17.2. ETOUFFEMENT

17.3. ISOLEMENT DU COMBUSTIBLE

17.4. REFROIDISSEMENT

17.5. TRAITEMENT DES LISIERES

OBJECTIF INTERMEDIAIRE H4

Réaliser les différentes manœuvres feux de forêts.

Il s'agit d'un objectif du domaine du "savoir faire".

A la fin de la séance, les stagiaires devront être capable de pouvoir réaliser l'ensemble des manœuvres prévues dans l'objectif final.

Evaluation certificative incluse dans la situation pédagogique.

Nombre de G.I. adapté en fonction du nombre de stagiaires.

Application du Guide de Manœuvres.

Manœuvre à un C.C.F.

Manœuvre à deux C.C.F.

Manœuvre du Groupe d'Intervention.

Les formateurs profiteront des manœuvres pour contrôler et faire appliquer en permanence la sécurité individuelle et collective.

FICHE DE SEQUENCE 21

Objectif Pédagogique Terminal H Exécuter les techniques d'établissement et d'extinction.	Durée : 18h00. (17h40)
Objectif intermédiaire 1 Réaliser les différentes manœuvres feux de forêts.	Formateur : Un chef de groupe, quatre chefs d'agrès

Situation pédagogique	Durée	Outils - Médias - Site - Support - Matériels	Contenus
<p>Simulation d'évaluation. Etapes de la simulation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Motivation par rapport au thème. • Explicitation de l'objectif. • Présentation des activités. • Désigner les participants. • Distribuer les missions et les moyens nécessaires. • Rappeler toutes les règles à respecter lors de la simulation sur le terrain (insister sur les consignes de sécurité à tenir en cas d'accident). • Mettre en place le dispositif sur le terrain. • Observer le déroulement. • Reconstituer le groupe en salle. • Donner la parole aux participants. • Donner la parole aux observateurs. • Animer l'analyse de l'observation. • Evaluer les performances, et pour chacun des participants donner les consignes de progression (possibilité de rédiger des fiches individuelles). • Synthèse retour sur l'objectif, annonce de l'objectif suivant. <p>NB : possibilité de filmer la simulation. Alors le n°11 devient : projeter la bande vidéo, interrompre la projection à la demande des observateurs, noter la synthèse des observations.</p>	15 mn.	G.I. nombre adapté au nombre de stagiaires. Règlement de manœuvre.	<p>Manœuvre à un C.C.F. (un en eau, un à sec, un en caserne) (3h30). LDT : deux manœuvres par engin (2*15 mn.) ø 45 dévidoir : deux manœuvres par engin (2*20 mn.). Etablissement d'un GL : deux manœuvres par engin (2*15 mn.). Alimentation : deux manœuvres de chaque type par engin (hydrojecteur, B.I., P.I., alimentation tonne, alimentation pompe) (2*15 mn. = 30 mn.). Manœuvre à deux C.C.F. : deux manœuvres par groupe sur site réel (2*15 mn. = 30 mn.). Manœuvre du G.I. : (tout en eau, deux manœuvres de chaque type). Six manœuvres : (6*(2*45 mn.) = 9 h.) - quatre lances 40/14, - deux lances 40/14, - 40/14 + canon rotation, - défense point sensible, - ligne d'arrêt, - ligne d'arrêt au canon. Deux manœuvres (5 h.) : - grande longueur (2*2 h.), - autoprotection (4*15 mn.). NB : les formateurs profiteront des manœuvres pour contrôler en permanence la sécurité individuelle et collective. Les manœuvres se feront en terrain plat et terrain accidenté (selon topographie locale).</p>
Evaluation certificative : Oui (certificative incluse dans la situation pédagogique).			
Situation :			

OBJECTIF PEDAGOGIQUE TERMINAL I

**DECRIRE LES PROCEDURES D'EMBARQUEMENT ET DE DEBARQUEMENT D'UN
HELICOPTERE.**

**CITER LES DANGERS D'UN HELICOPTERE POUR LE PERSONNEL ET LES CONSIGNES
QUI EN DECOULENT.**

OBJECTIF INTERMEDIAIRE I1

Objectif relevant du domaine du "savoir".

A la fin de la séance, les stagiaires devront connaître les dangers liés à une machine à voile tournante.

Décrire les procédures d'embarquement.

OBJECTIF INTERMEDIAIRE I2

Objectif relevant du domaine du "savoir et du savoir faire".

A la fin de la séance, les stagiaires devront connaître les procédures d'embarquement et les appliquer.

Décrire les procédures de débarquement.

OBJECTIF INTERMEDIAIRE I3

Objectif qui relève du domaine du "savoir et savoir faire".

A la fin de la séance, les stagiaires devront connaître les procédures de débarquement et les appliquer.

Evaluation non certificative en fin de séance.

FICHE DE SEQUENCE 22

Objectif Pédagogique Terminal I Décrire les procédures d'embarquement et de débarquement d'un hélicoptère.	Durée : 30 mn.
Objectif intermédiaire N°1 : Citer les dangers d'un hélicoptère pour le personnel et les consignes qui en découlent. N°2 : Décrire les procédures d'embarquement. N°3 : Décrire les procédures de débarquement.	Formateur : Chef de groupe

Situation pédagogique	Durée	Outils - Médias - Site - Support - Matériels	Contenus
<p>Exposé interactif : Déroulement selon les étapes de l'exposé interactif décrite séquence 1. Etape 8 : questions ouvertes. Quels sont les risques encourus dans l'aire d'évolution d'un hélicoptère ? Quelles sont les consignes qui en découlent ? Présentation d'une vidéo montrant les dangers présentés par un hélicoptère. Synthèse et rappel par le formateur des mesures de protection individuelle.</p>	20 mn. 40 mn.	Salle de cours. Tableau. Vidéo 1111 (15 mn. existante). Questionnaire d'évaluation.	<p>1. Les dangers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - projection (gants, lunettes, cagoule), - souffle, - pales et rotor tournants (hauteur du matériel à emporter). <p>2. Procédures d'embarquement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - position d'attente (tenue, effets susceptibles de s'envoler), - embarquement : courbé par l'avant, sur ordre de l'équipage. <p>Matériel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à bord : position du personnel et du matériel, consignes de sécurité données par l'équipage. <p>3. Procédures de débarquement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - débarquement : sur ordre de l'équipage, courbé, tenue du matériel, - position d'attente : rester accroupi (pente), ordres équipage.
<p>Evaluation certificative : Oui Situation : Questionnaire</p>			

17. PROCEDURES D'EMBARQUEMENT ET DE DEBARQUEMENT D'UN HELICOPTERE

L'ensemble des procédures est expliquées à partir des trois transparents.

OBJECTIF PEDAGOGIQUE TERMINAL J

EXECUTER LES MISSIONS DE GUET ET DE SURVEILLANCE.

CITER LES COMPOSANTES DU DISPOSITIF DE SURVEILLANCE DISSUASIVE.

OBJECTIF INTERMEDIAIRE J1

Il s'agit d'un objectif du domaine du "savoir".

A la fin de la séance, les stagiaires doivent être capables d'énumérer les différentes composantes d'un dispositif de surveillance.

Pas d'évaluation.

FICHE DE SEQUENCE 23

Objectif Pédagogique Terminal J S'intégrer dans le dispositif de surveillance dissuasive.	Durée : 30 mn.
Objectif intermédiaire 1 Citer les composantes du dispositif de surveillance dissuasive.	Formateur : Officier S.P. + cadre chargé de la prévention.

Situation pédagogique	Durée	Outils - Médias - Site - Support - Matériels	Contenus
<p>Exposé interactif : Déroulement selon les étapes de l'exposé interactif décrites séquence 1.</p> <p>Etape 8 : Questions ouvertes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quels sont les différents services s'intégrant au dispositif de surveillance ? - Quels sont les différents moyens composant le dispositif de surveillance ? - Décrivez succinctement leur rôle et leur mission. 	30 mn.	<p>Salle.</p> <p>Tableau.</p> <p>Guide du patrouilleur</p>	<p>Service participant à la surveillance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - O.N.F., - D.D.A.F., - Associations, - C.C.F.F., - O.N.C. <p>Moyens utilisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - moto, V.L.H.R., - C.C.F., - tours de guet, - patrouilles à cheval. <p>Moyens aériens :</p> <ul style="list-style-type: none"> - G.A.AR., - Horus.
<p>Evaluation certificative : Non</p> <p>Situation :</p>			

18. MESURES PREVENTIVES

18.1. SURVEILLANCE TERRESTRE

18.1.1. Patrouilles Forestières (O.N.F.)

18.1.2. Patrouille de l'Office National de la Chasse

18.1.3. Patrouilles de gendarmerie

18.1.4. Patrouilles de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt

18.1.5. Vigies

18.1.6. Comités Communaux Feux de Forêts (C.C.F.)

Prévention

Prévision

Opérations

18.2. SURVEILLANCE AERIENNE

18.2.1. Guet Aérien ARmé (G.A.AR.)

18.2.2 Guet Aérien Départemental

18.2.3. Circuit G.A.AR.

OBJECTIF INTERMEDIAIRE J2

Patrouiller avec les moyens existants.

Il s'agit d'un objectif général englobant le "savoir et le savoir faire".

A la fin de la séance, les stagiaires doivent pouvoir s'orienter sur le terrain lors d'une patrouille de surveillance ainsi que de définir le principe d'un itinéraire en fonction de différents paramètres tels que : relief, météo, risques.

Evaluation incluse dans la simulation sur le terrain.

19. ORGANISATION D'UN CIRCUIT DE RONDE

19.1. L'ITINERAIRE

19.2. SAVOIR SE POSITIONNER

19.3. RENDRE COMPTE

19.4. LE CONTACT AVEC LE PUBLIC

19.5. VENT TABLEAU DE FORCE ET PUISSANCE

19.6. LEGENDE D'UNE CARTE

19.7. LES FORMES DU TERRAIN, LE TOUR D'HORIZON

19.8. ORIENTATION PAR RELEVEMENT

19.9. ORIENTATION PAR BOUSSOLE

19.10. AFFICHAGE AZM

OBJECTIF PEDAGOGIQUE TERMINAL K

**INFORMER LE PUBLIC DES REGLES DE BASE DE LA REGLEMENTATION ET DES
DANGERS EN MILIEU FORESTIER.**

**CITER LES REGLES DE BASE DE LA REGLEMENTATION DE L'EMPLOI DU FEU ET DES
DANGERS LIES AU FEU DE FORET.**

OBJECTIF INTERMEDIAIRE K1

Relater au public les règles de base de la réglementation de l'emploi du feu et des dangers liés au feu de forêt.

Rendre compte des anomalies constatées au regard de la réglementation.

FICHE DE SEQUENCE 25

Objectif Pédagogique Terminal K Informer le public des règles de base de la réglementation et des dangers en milieu forestier.	Durée : 30 mn.
Objectif intermédiaire 1 Citer les règles de base de la réglementation, de l'emploi du feu et des dangers liés au feu de forêt.	Formateur : Un chef de secteur

Situation pédagogique	Durée	Outils - Médias - Site - Support - Matériels	Contenus
Exposé : Déroulement selon les étapes de l'exposé interactif décrites séquence 6. 1. Le formateur commente les grandes lignes des règlements en vigueur. 2. Il expose les dangers liés au feu en milieu forestier. 3. Il expose les conseils à transmettre au public.	30 mn.	Salle. Guide du patrouilleur (à créer). Documents de sensibilisation édités par le département. Grille d'évaluation.	Réglementation : - arrêté préfectoral, - ordre départemental feux de forêt, - conseils en cas de feu, - circulation en forêt, - emploi du feu, - débroussaillage. Dangers : - mise à feu par imprudence (incinération de déchets, cigarettes, travaux forestiers ou agricoles), - niveau de risque du jour (sévère, T.S.). Conseils : - protection des personnes (confinement, volets, portes), - protection des biens, - stockage de produits inflammables (citernes, bouteilles, bois de chauffage), - utilisation des matériels d'extinction (avant, pendant, après).
Evaluation certificative : Oui Situation : incluse dans la mise en situation : évaluation.			

20. REGLEMENTATION EN MILIEU FORESTIER

20.1. REGLES ELEMENTAIRES DE SECURITE

20.2. MESURES DE PREVENTION

20.3. VOIR

20.4. ET ETRE VU

20.5. ALLER AU CONTACT DU PUBLIC

20.6. DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ET DE LUTTE

En fonction du dispositif départemental.

20.7. LES MOIS ET LES JOURS A HAUT RISQUE

20.8. LES HEURES CHAUDES

20.9. EN CAS D'INCENDIE

20.10. MESSAGE D'ALERTE TYPE

OBJECTIF INTERMEDIAIRE K2

Il s'agit de deux objectifs généraux englobant le domaine du "savoir et du savoir faire".

L'intention développée ici est de permettre aux stagiaires d'avoir les connaissances suffisantes sur la réglementation en forêt afin d'expliquer celle-ci aux personnes rencontrées lors des rondes en milieu forestier.

Evaluation formative incluse dans la mise en situation sur le terrain.

FICHE DE SEQUENCE 26

Objectif Pédagogique Terminal K Informer le public des règles de base de la réglementation et des dangers en milieu forestier.	Durée : 30 mn.
Objectif intermédiaire 2 2.1. Relater au public les règles de base de la réglementation et de l'emploi du feu et des dangers liés au feu de forêt. 2.2. Rendre compte des anomalies relatives à la réglementation constatées.	Formateur : Un chef de secteur

Situation pédagogique	Durée	Outils - Médias - Site - Support - Matériels	Contenus
Exposé : Déroulement selon les étapes de l'exposé interactif décrites séquence 21. Sur la base de situation sur diaporama : 2.1. Le formateur joue le rôle du public, le formé analyse la situation et relate au formateur la réglementation et les conseils adaptés. 2.2. Le formateur joue le chef de patrouille (le supérieur hiérarchique de l'équipier), le stagiaire analyse une situation présentant des anomalies au regard de la réglementation et en rend compte.	30 mn. 30 mn.	Documents de sensibilisation édités par le département.	Mise à feu par imprudence ou ignorance. Important : limites de l'action de l'équipier. - Présence du public en zone interdite à la circulation, - localisation des personnes, et direction prise de cas échéant, - heure, - nombre, - identification de véhicule, - décharge clandestine.
Evaluation certificative : Non			
Situation :			

21. FEUX DE FORETS ET HABITATIONS

21.1. DOCUMENTATION SUR LES RISQUES AU NIVEAU DES HABITATIONS

21.1.1. Guide de Sécurité du Département du Var

21.1.2. Emploi du feu en application de l'arrêté préfectoral n°1441 du 31 Mai 1990

21.1.3. Réglementation de l'emploi du feu dans le département du Var (Arrêté préfectoral du 07 Mars 1989)

21.2. EXEMPLE D'ARRET PREFECTORAL POUR L'EMPLOI DU FEU

Règles forestières d'ordre général

Indiquons d'abord que les terrains boisés appartenant à l'état, aux collectivités et à divers établissements publics, jouissent d'un statut spécial en bénéficiant du régime forestier, ils sont alors, gérés par l'Office National des Forêts qui dispose de pouvoirs importants de police (livre premier du Code Forestier)

Le Code Forestier précise ensuite diverses règles d'organisation de la forêt privée, ainsi que le cadre de l'aménagement forestier (forêt soumise au régime forestier) et du plan simple de gestion des forêts privées.

Aucun particulier ne peut défricher, sans autorisation (article L.311-1).

D.F.C.I.

En cas d'incendie de forêt, la direction, des secours appartient au Maire ou à son délégué (article L.321-4), en son absence et avant l'arrivée des secours, elle est assurée par l'O.N.F. dans les forêts soumises (article R.321-12). Si le feu déborde les limites de la commune, la responsabilité revient au Préfet ou à son représentant.

Une servitude de passage et d'aménagement est établie pour assurer la continuité des voies de défense contre l'incendie (article L.321-5-1). La collectivité peut débroussailler à ses frais 50 m. maximum de part et d'autre de la voie (article L.321-5-2).

Lorsqu'un dépôt d'ordures ménagères représente un danger d'incendie, le Maire doit prendre toutes les mesures utiles pour faire cesser ce danger

(article L.322). Le Comité Communal peut conseiller le Maire en ce sens.

L'article L.322-3 impose le débroussaillage aux abords des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature :

- sur 50 m. autour des bâtiments dans des zones naturelles (NB, NC et ND) au P.O.S., et 10 m. le long des voies y donnant accès,
- des terrains entiers compris dans les zones urbanisées ou urbanisables, classées, U et NA au P.O.S.

Les propriétaires des voies ouvertes à la circulation publique (Etat, Département, Commune) doivent débroussailler dans la limite d'une bande de terrain d'une largeur maximale de 20 m. (article L.322-7).

Pour les voies ferrées et les lignes électriques, il n'existe pas d'obligation de débroussaillage, mais un droit de débroussailler les abords des installations (article L. 322). Pour ce qui concerne les lignes électriques, il appartient au Préfet de prescrire les mesures de sécurité et de débroussaillage, de 5 m. de part et d'autre de l'axe de la ligne (article L.322-5)

Une notion "d'assistance à forêt en danger" existe (article L.322-11) : "tous usagers qui en cas d'incendie, refusent de porter secours dans les bois soumis à leur droit d'usage sont traduits en police correctionnelle et privés de ce droit d'usage pendant 1 an au moins et 5 ans au plus". Profiter de la forêt impose des devoirs.

L'usage du feu en forêt et à moins de 200 m. est interdit par l'article R.322-1, sauf pour les

<p>propriétaires et leurs ayants-droits, cet usage est souvent réglementé beaucoup plus strictement par les arrêtés préfectoraux.</p>	<p>Peines prévues dans le domaine de la D.F.C.I.</p>
<p>Arrêtés préfectoraux</p>	<p>Dépôt d'ordures en forêt : contravention de 2^{ème} classe, timbre-amende de 250 F (articles R.30-14 et R.40-15L du code pénal).</p>
<p>Les Préfets sont autorisés par le code forestier (articles L.322-1 et R.322-1) :</p>	<p>Circulation hors route et chemin de 5^{ème} classe : contravention de 5^{ème} classe, de 3 000 à 5 000 F d'amende articles L.321-51 et R.331-3)</p>
<ul style="list-style-type: none"> • à réglementer le débroussaillage en bordure des habitations, le broyage des rémanents après coupe et à réaliser d'office les travaux par l'administration aux frais des particuliers, 	<p>Toutes infractions relatives à la D.F.C.I. sauf ci-dessus : contravention de 4^{ème} classe, amende de 900 à 5 000 F en cas de poursuite, (articles R.322.1 et R 322.5).</p>
<ul style="list-style-type: none"> • à réglementer l'usage du feu pour les propriétaires, l'incinération des végétaux, le passage et le stationnement et la circulation en forêt, 	<p>Non-débroussaillage autour des habitations : contravention de 5^{ème} classe, après procès-verbal de 10 000 à 20 000 F d'amende (article R.322.5.1). Le juge peut décider d'office des travaux sous astreinte (200 à 500 F par hectare et par jour de retard) ou les faire réaliser d'office aux frais du contrevenant.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • à interdire de fumer et d'apporter des allumettes et autres appareils producteurs de feu en forêt. 	<p>Incendie involontaire : 25 000 F d'amende et 6 mois de prison.</p>
<p>Les arrêtés pris par les Préfets après conseil des D.D.A.F. diffèrent selon les départements, et sont souvent remis à jour, il est donc conseillé de vous tenir informé des arrêtés en vigueur dans votre département.</p>	<p>Incendie volontaire : des peines supérieures, en application du Code Pénal, sont souvent prises, allant jusqu'à 200 000 F d'amende et 2 ans de prison, avec peine de sûreté ou détention préventive en été.</p>
<p>Arrêtés municipaux</p>	<p>S'il y a des victimes (blessés ou tués) : Cour d'Assises, peines pouvant aller jusqu'à la réclusion criminelle à perpétuité.</p>
<p>L'article L.322-3 autorise le Maire à porter à 100 m. la distance de débroussaillage autour des habitations, et à obliger les propriétaires à broyer les rémanents après les coupes. L'article L.322-4 rend possible l'exécution d'office des travaux de débroussaillage par la commune contre titre de paiement émis auprès des propriétaires.</p>	<p>Dans tous les cas, réparation des dommages et intérêts, qui peuvent s'élever à des sommes très importantes.</p>

OBJECTIF INTERMEDIAIRE K3

Accueillir les moyens.

Il s'agit d'un objectif du domaine du "savoir faire".

A la fin de la séance, le stagiaire doit être capable d'accueillir physiquement les moyens et de les guider sur les lieux de la mission.

Pas d'évaluation.

FICHE DE SEQUENCE 27

Objectif Pédagogique Terminal K Informer le public des règles de base de la réglementation et des dangers en milieu forestier.	Durée : 30 mn.
Objectif intermédiaire 3 Accueillir les moyens.	Formateur : Officier S.P. + cadre chargé de la prévention.

Situation pédagogique	Durée	Outils - Médias - Site - Support - Matériels	Contenus
Exposé interactif : Déroulement selon les étapes de l'exposé interactif décrites séquence 1. Étape 8 : Question ouverte. Des moyens arrivent en renfort, comment faites-vous pour les récupérer et les guider jusqu'au feu ?	30 mn.		Accueillir physiquement les moyens. Les guider sur les lieux de leur mission.
Evaluation certificative : Non Situation :			

22. LES MOYENS AERIENS

22.1. ACCUEIL ET GUIDAGE DES MOYENS

22.1.1. L'accueil

Ne pas confondre accueil et point de transit.

L'accueil consiste à recevoir les véhicules qui se présentent sur un départ de feu et indiquer de façon claire, précise et concise aux chefs d'agrès ou de groupe toutes les indications utiles à leur engagement.

Le lieu de l'accueil :

- bordure de route goudronnée,
- point caractéristique,
- panneau indicateur,
- carrefour,
- citerne.

Les motivations de l'accueil :

- délais d'engagement plus court,
- mise en action plus rapide,
- évite les erreurs d'engagement.

Les intérêts de l'accueil :

- le renseignement,
- le nombre de moyens sur zone qu'il aura déjà renseigné,
- le lieu d'engagement des autres véhicules,
- l'accès au feu,
- les difficultés de tous ordres.

22.1.2. Le guidage

Le guidage sur carte : l'équipier précise sur la carte le lieu où il se trouve, et propose l'itinéraire que le chef d'agrès ou le chef de G.I. doit suivre en fonction du lieu du sinistre.

TABLE DES ILLUSTRATIONS